Rapport du maire sur la situation financière et sur les faits saillants 2024

J'ai le plaisir de vous présenter les résultats de l'année financière pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, conformément à l'article 176.2.2 du code municipal.

La firme de vérificateurs Raymond Chabot Grant Thornton, société de comptables professionnels agréés déposait le 5 mai 2025, les états financiers de la Municipalité, démontrant des revenus de 5 553 369 $. Les différentes charges ont totalisé 5 174 252 $. En considérant les différents éléments de conciliations à des fins fiscales s'élevant positivement à 470 806 $ (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette et les affectations), la Municipalité a dégagé un excédent de fonctionnement, soit un surplus de l'exercice de 849 923 $, ce qui établit l'excédent de fonctionnement non affecté non consolidé au 31 décembre 2024 à 710 499 $.

Selon nos vérificateurs, ces états financiers représentent fidèlement la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Cependant, à leur avis, la municipalité n'a pas mis en application, au 1er janvier 2024, le chapitre SP 3280, relativement « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ainsi, en 2025 la municipalité débutera les démarches à ce propos afin que les vérificateurs expriment leur opinion.

Pour ce qui est de la dette à long terme de la Municipalité, celle-ci totalise 19 292 078 $, à la fin de l'exercice 2024. En tenant compte des subventions affectées et des fonds réservés au remboursement de la dette qui s'élève à 7 765 476 $ le montant net de cette dette se situe à 11 558 743 $.

En terminant, je souligne l'importance du travail professionnel de notre équipe à l'administration. Sans leurs judicieux conseils, leur soutient et leur dévouement envers le bien-être de tous les citoyens, un rapport aussi positif ne serait pas possible.

C'est un privilège de vous présenter ce rapport, pour une fois, positif.

M. Jean-Benoit Létourneau, maire

Faits saillants en 2024

Administration et finances

- Budget 2024 – 3 828 381 $
- Financement règlement 2022-231 (caserne incendie) – 4 841 000 $ dont une subvention de 3 623 643.20 $ et une part assumée par Sacré-Cœur-de-Jésus de 865 529.29 $. Le prêt est étalé sur 20 ans.
- Financement règlement 2024-260 (conciliation de dette) – 3 121 000 $ sur 20 ans.

Immobilisations

- Réparation de routes ;
- Construction de 2 nouveaux puits ;
- Travaux de mise à niveau des usines de traitement de l'eau ;
- Rénovation de l'hôtel-de-ville ;
- Construction de la caserne incendie ;

Service des travaux publics

- Voirie été : dépenses représentant un montant de 423 473 $
- Voirie hiver : dépenses représentant un montant de 84 852 $
- Éclairage des rues, panneaux de signalisation et marquage : 13 981 $
- Quote-part MRC pour le transport collectif : 19 000 $
- Étude hydraulique – Ruisseau sans nom : 61 253.10 $ et subvention de 80% ;

Urbanisme

- Nous tenons à souligner et remercier nos citoyens qui ont investi collectivement pas moins de 4 249 583 $, à l'égard de tous projets d'urbanisme en 2024. C'est ainsi que 7 chantiers de construction de bâtiments principaux d'habitation, environ 2.8 millions de dollars, et 12 chantiers de construction de bâtiments accessoires d'une valeur d'environ 207 200 $ ont ainsi pu voir le jour. Les rénovations aux bâtiments existants ne sont pas en reste. Pas moins de 48 permis pour des modifications à un bâtiment résidentiel ont été délivrés, pour un total d'environ 1.2 millions de dollars. Ceci ajoute à la vitalité de notre municipalité et permet à notre patrimoine bâti de perdurer à travers les années.

Merci à tous d'avoir investi dans votre municipalité !

Loisirs et culture

- Amélioration du parc oasis incluant le terrain de baseball ;
- Programmation de hockey, cours de patin, soccer, baseball danse, yoga, et plus encore offert aux enfants et adultes ;
- Tenus d'événement tel que les Mardis de la culture, le Feu de la Saint-Jean, le Festi-neige, activités de la semaine de relâche, etc. ;
- Amélioration des infrastructures ;